

## FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE FAMILIALE

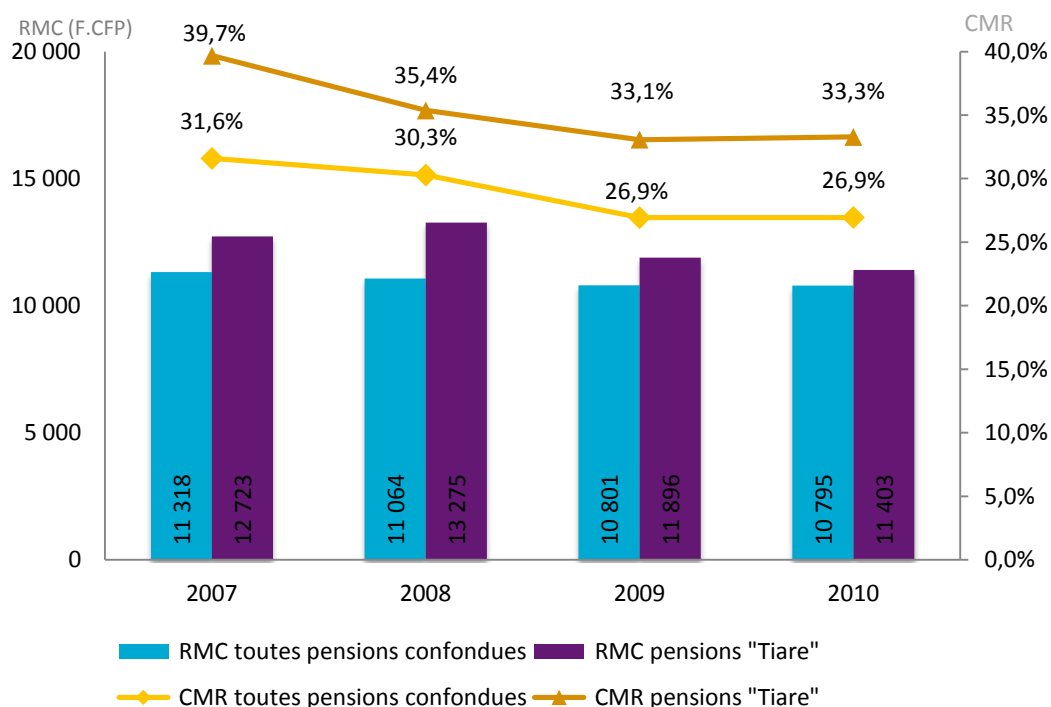
En 2010, le taux moyen de remplissage en hôtellerie familiale s'élève à 26,9 %, avec un prix moyen par chambre de 10 800 F.CFP.

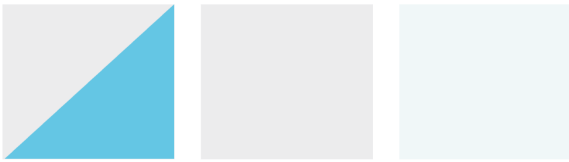
La clientèle étrangère est majoritaire et représente 64,3 % des nuitées vendues, suite à la contraction du marché local qui pesait 43 % des nuitées en 2009.

Les établissements classés « tiare » affichent un CMR plus élevé à 33,3 %. Parmi ces établissements classés, seuls les « 2 tiare » ont un CMR en hausse. Il en va de même pour tous les archipels hors archipel de la Société.

Les étrangers préfèrent les établissements de l'Archipel de la Société où ils représentent 71 % des nuitées vendues.

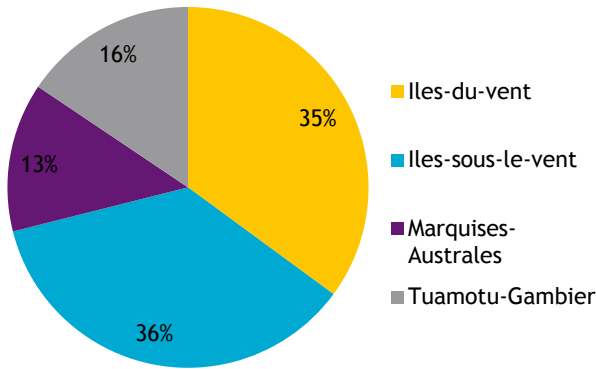
### INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL SUR L'ANNEE



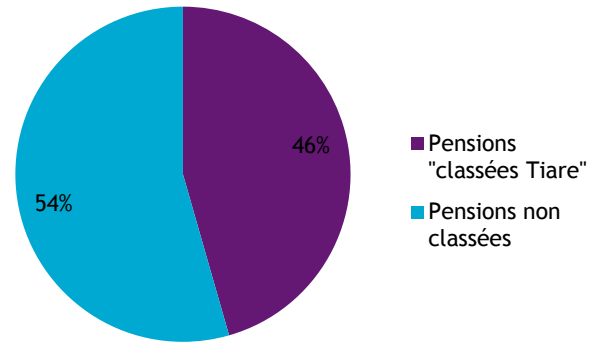


**NOMBRE TOTAL DE PENSIONS ENQUETEES : 114**

**RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR ARCHIPEL**

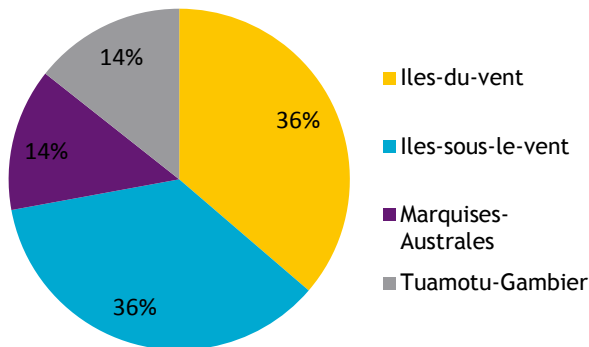


**RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR CLASSE**

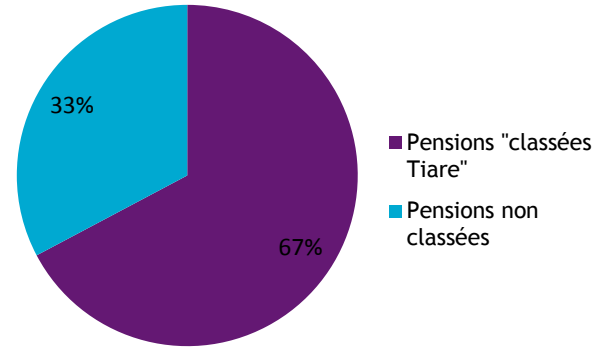


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPHF)

**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR ARCHIPEL**

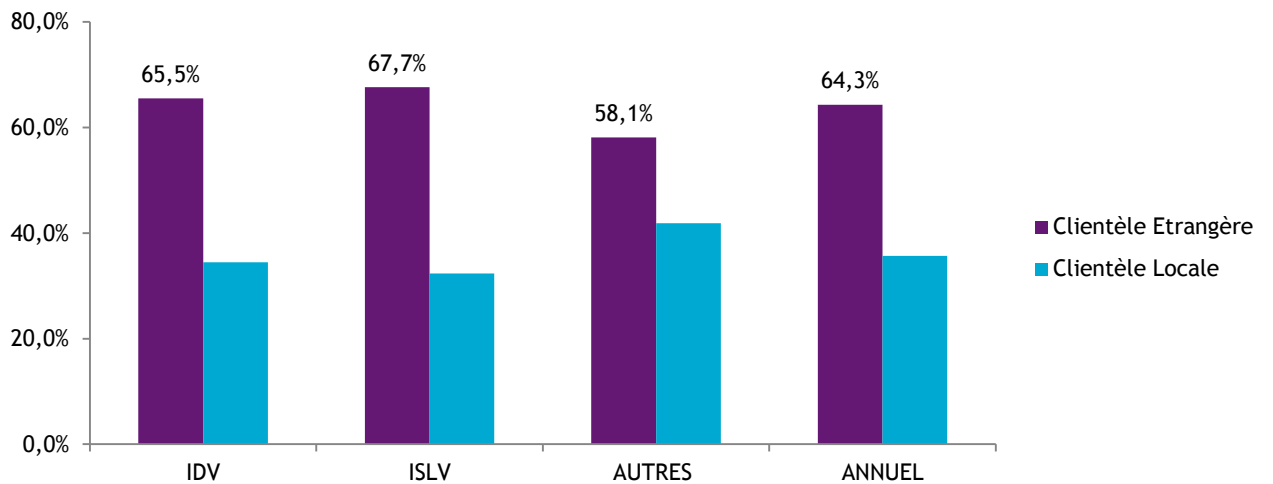


**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR CLASSE**



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPHF)

**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR TYPE DE CLIENTÈLE**

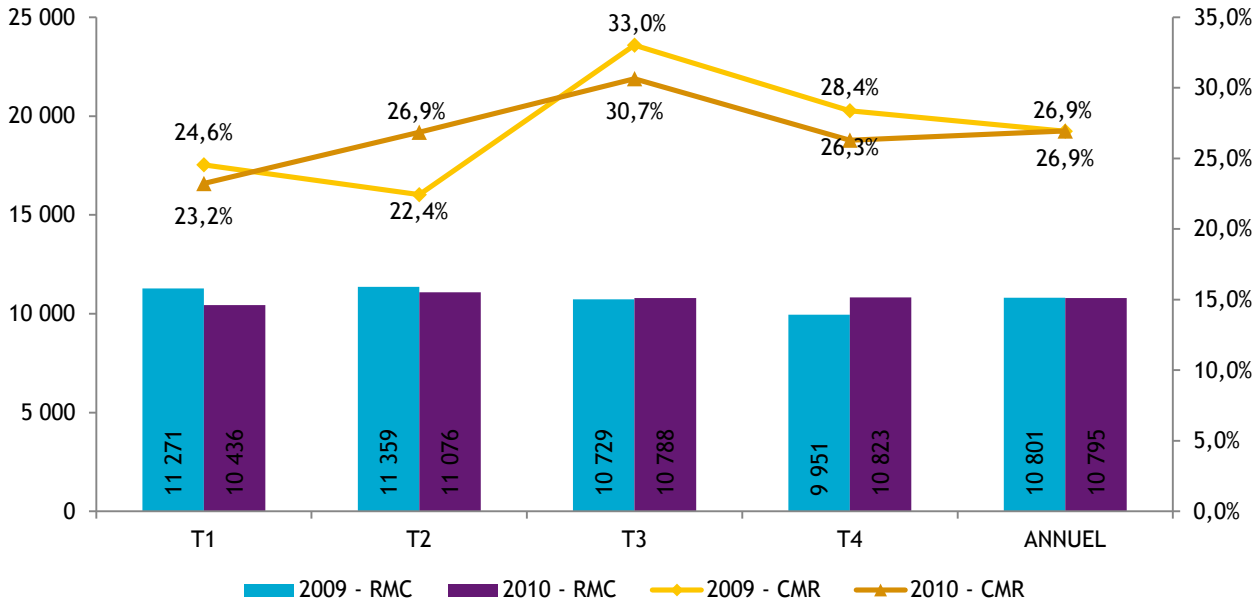


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPHF)



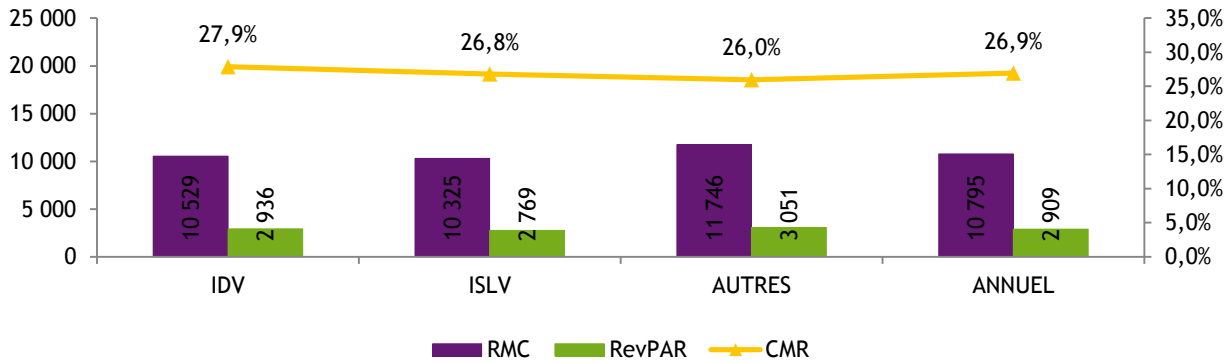
INDICATEURS DE GESTION DE L'ANNEE 2010 : TOUTES PENSIONS CONFONDUES

Revenu moyen par chambre louée : 10 795 F CFP  
 Revenu moyen par chambre disponible : 2 909 F CFP  
 Coefficient moyen de remplissage : 26,9%



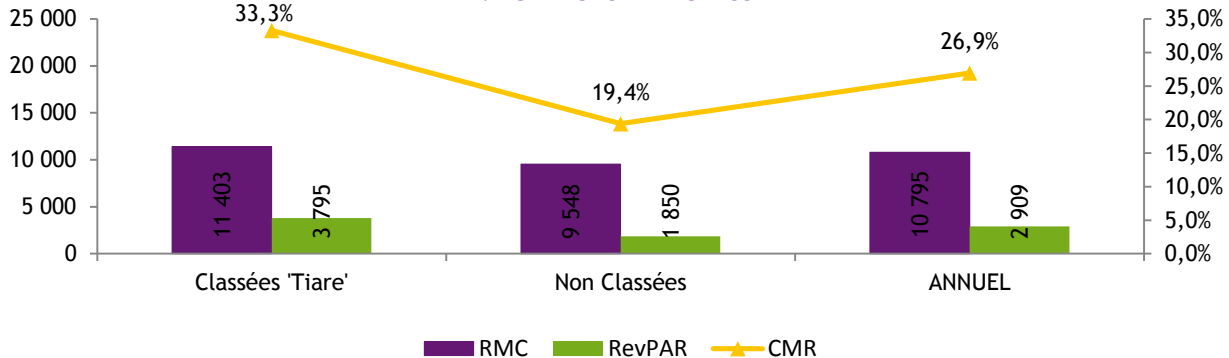
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



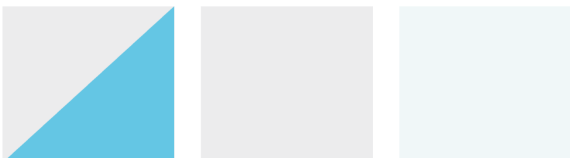
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



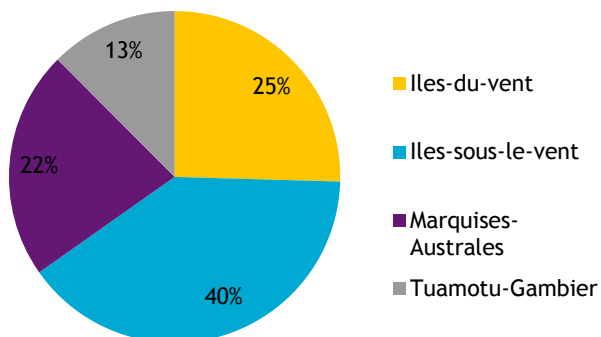
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)



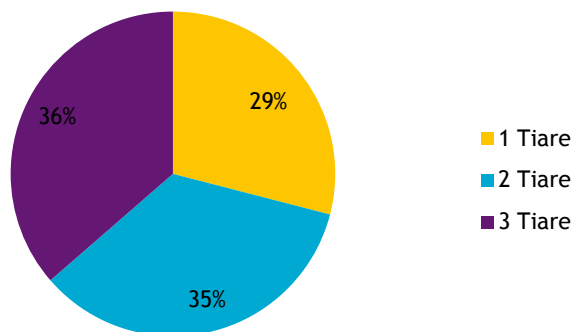


**NOMBRE DE PENSIONS "CLASSÉES TIARE" ENQUETÉES : 78**

**RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR ARCHIPEL**

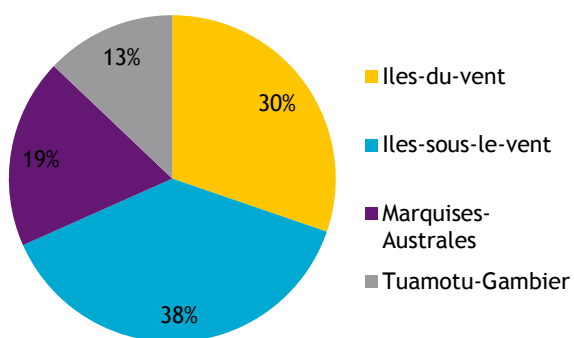


**RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR CLASSEMENT TIARE**

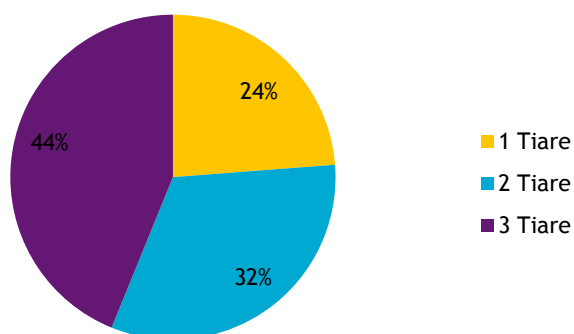


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR ARCHIPEL**

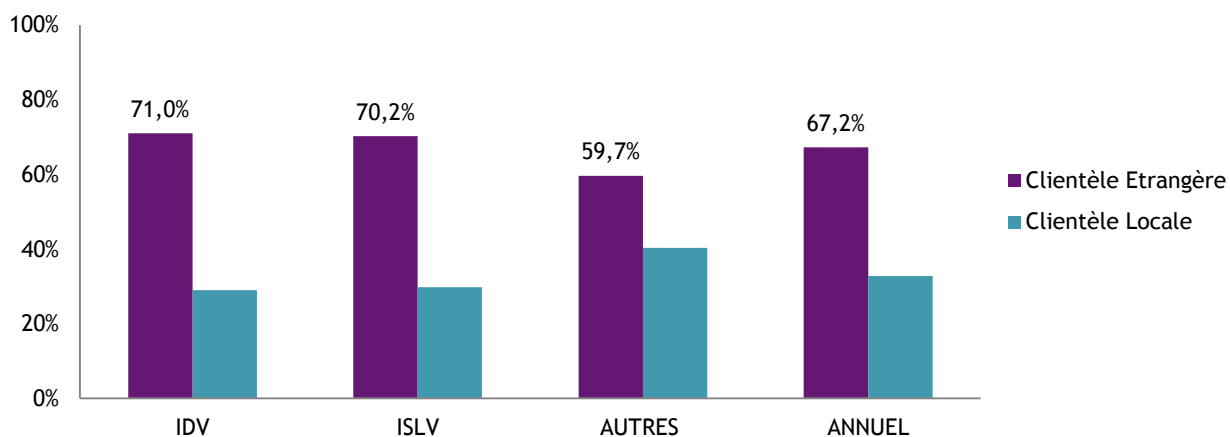


**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR CLASSEMENT TIARE**



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

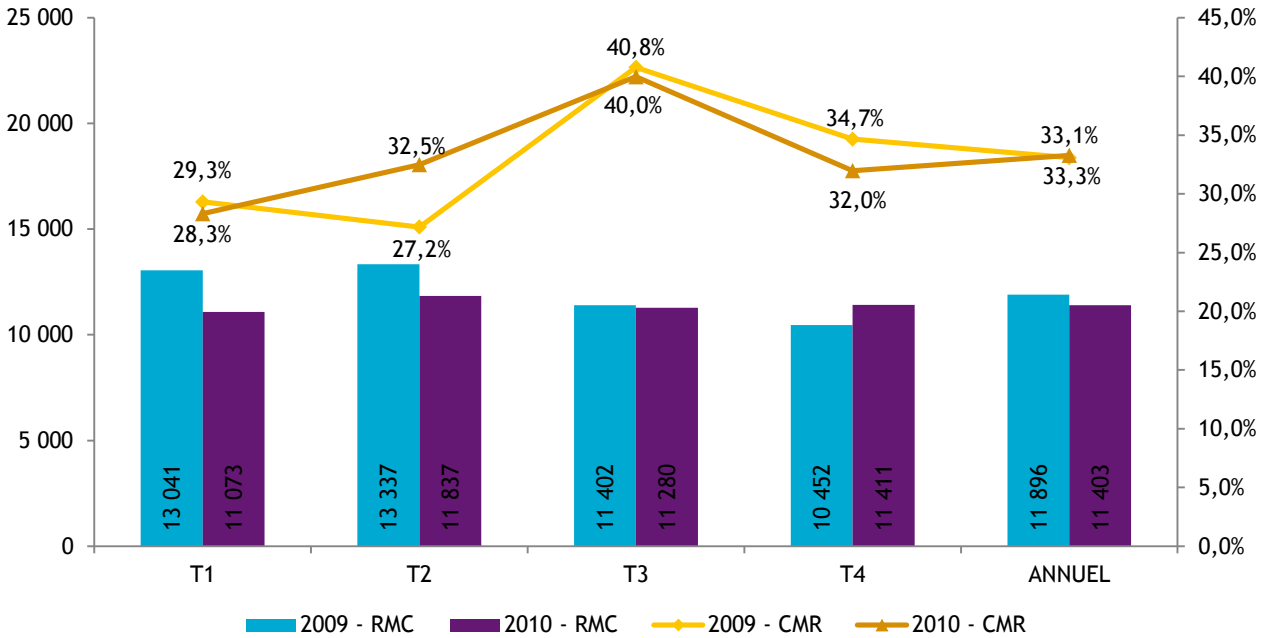
**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR TYPE DE CLIENTÈLE**



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

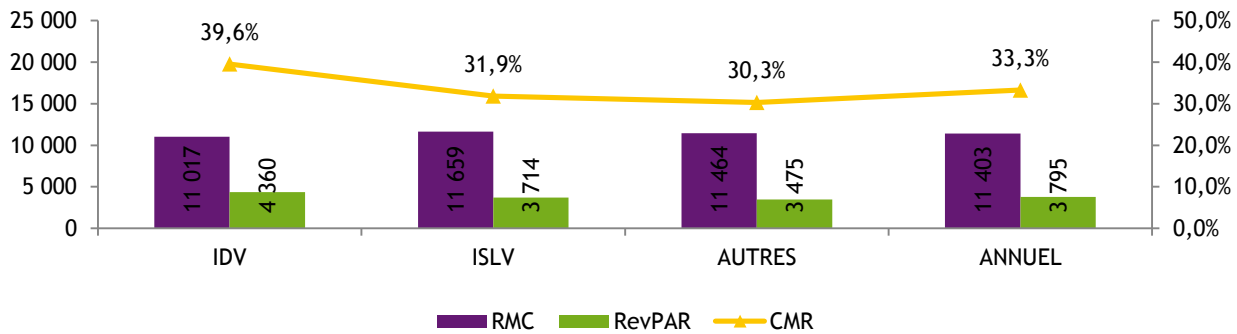
INDICATEURS DE GESTION DE L'ANNEE 2010 : PENSIONS "CLASSÉES TIARE"

Revenu moyen par chambre louée : 11 403 F CFP  
 Revenu moyen par chambre disponible : 3 795 F CFP  
 Coefficient moyen de remplissage : 33,3%



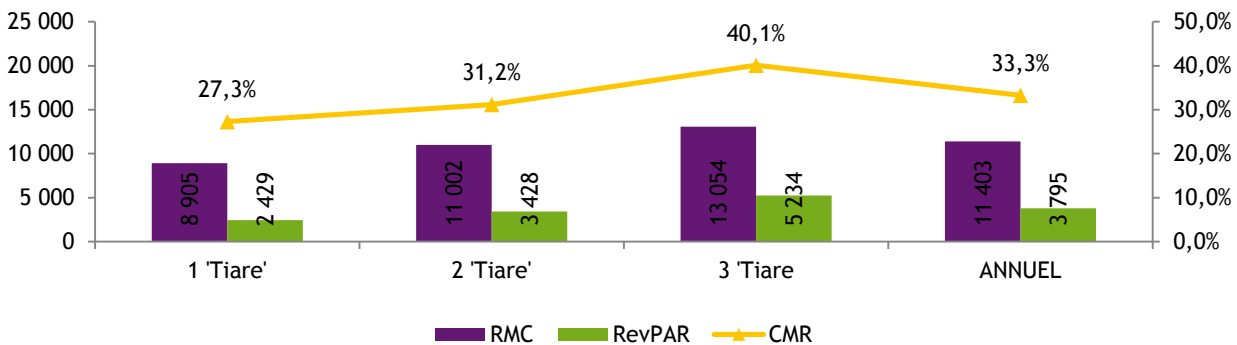
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans La Petite Hôtellerie Familiale (EPPHF)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans La Petite Hôtellerie Familiale (EPPHF)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans La Petite Hôtellerie Familiale (EPPHF)



## DÉFINITIONS

**Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) :** Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres vendues par le nombre de chambres offertes à la location.

**Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) :** Le RMC reflète le prix moyen auquel est vendue une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres vendues. Le RMC est exprimé hors taxes.

**Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) :** Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

**Classement Tiare :** Les établissements relevant de l'hébergement de tourisme chez l'habitant et de la petite hôtellerie familiale font l'objet d'un classement par nombre de fleurs de tiare croissant, de un à trois, suivant la qualité et les attraits touristiques de leur site d'implantation, le niveau de confort et d'équipement de leurs installations et les services proposés, sur la base de normes et selon des modalités fixées par l'arrêté n° 494 CM du 12 avril 2001 modifié. Que l'établissement soit existant ou en projet, la classification permet d'être reconnu mondialement par les professionnels du tourisme (parution dans le guide du voyage du GIE « Tahiti Tourisme ») et de solliciter des aides financières du Pays. (Source : Service du Tourisme (SDT))